

## **FAQ GUIDE D'UTILISATION POUR AC-EPS**

### **SOMMAIRE**

- A- Difficultés d'**INSTALLATION**
- B- Difficultés d'organisation pour **SAISIR A PLUSIEURS SUR UN SEUL POSTE**
- C- **TUTORIEL** pour l'utilisation sur une **Clé USB**
- D- Difficultés à **SAISIR LES DONNEES**
- E- L'**APSA** programmée n'est **PAS REPERTORIEE**
- F- Le cas des **CITEES SCOLAIRES** et des **CFA**
- G- **MODIFIER** les données
- H- **CODE** oublié
- I- Difficultés d'**ENVOI**
- J- Saisir **EN LIGNE**
- K- **AC-EPS** un **OUTIL** au service de l'équipe pédagogique
- L- Contribution à l'amélioration de l'outil pour 2009-2010

## A- Difficultés d'INSTALLATION

1- Configuration requise	L'ordinateur utilisé doit être un PC (Apple exclu) et présenter les caractéristiques <b>minimum</b> suivantes : Millennium, 2000 (toutes versions), XP (toutes versions), Vista. Cette ordinateur sera le poste de référence. Il est souhaitable que l'utilisation de ce poste pour AC-EPS ne « bloque » pas l'utilisation pour d'autres utilisateurs potentiels.
2- Accès au protocole FTP	En accord avec le chef d'établissement qui met à disposition un poste informatique en réseau, la PRI (Personne Ressource Informatique), établit l'accès au protocole FTP. (File Transfer Protocol). Cette tâche relève de la compétence du PRI : sa contribution se limitera à cela. les PRI ne doivent pas se transformer en personnes ressources pour AC-EPS.
3- Téléchargement	Le coordonateur télécharge AC-EPS. Pour cela, merci de se référer aux indications figurant dans la lettre de rentrée du 29 août 2008 : « Organisation de l'enseignement de l'EPS en 2008/2009 » En cas de difficulté d'installation de l'indispensable mise à jour initiale : voir le document « <a href="#">Guide mise à jour</a> »
4- Récupérer les données pérennes	A la création de la nouvelle année scolaire, les données de l'année antérieure sont automatiquement copiées, les signatures sont enlevées et vous pouvez changer de code ou de signature pour la nouvelle année. Il vous appartient de mettre à jour, modifier / supprimer les données indiquées.  Si vous avez perdu les données de l'année antérieure, il vous est possible de récupérer ces données par le protocole FTP en sélectionnant l'option « Outils – Télécharger les données pérennes » du menu principal (cette option n'est disponible que dans le cas de données inexistantes). Lors du premier téléchargement des données pérennes le code est le numéro d'établissement. Vous devrez le modifier.

## B- Difficultés d'organisation pour SAISIR A PLUSIEURS SUR UN SEUL POSTE

1- Travailler à plusieurs sur un seul poste pose des problèmes d'organisation d'autant plus nombreux de disponibilité et d'accès au poste que celui-ci est également utilisé par des collègues d'autres disciplines.	Il est possible de contourner ce problème avec une clé USB. Il s'agit de réaliser les opérations suivantes : Installer le logiciel sur un ordinateur connecté. La copie du logiciel sur une clé USB permet son utilisation pour la saisie <b>des données individuelles</b> qui seront importées sur l'ordinateur. La clé doit avoir une capacité minimum de 256 Mo. Pour l'utilisation de AC-EPS avec une clé USB, voir au point « C », ci-dessous.
--	--

## C- TUTORIEL pour l'utilisation sur une Clé USB

Le tutoriel pour l'utilisation de AC-EPS avec une clé USB est téléchargeable sur le site académique. – [télécharger](#) -

Attention, cette utilisation ne concerne que les données individuelles, les données générales ayant été saisies préalablement.

NB : Le tutoriel a été conçu par Jérôme LARQUE sur la base de l'application AC-EPS dans sa version de 2007/2008. Il faudra donc convenir de lire « 2008/2009 » à la place de « 2007/2008 » sur les copies des pages d'AC-EPS

## D- Difficultés à SAISIR LES DONNEES

1- Problème de saisie sur une page.	Assurez-vous d'avoir utilisé le bouton d'aide de la page concernée (« ? »).
2- Les difficultés persistent	S'informer auprès d'un enseignant plus compétent en informatique de l'équipe pédagogique
3- Pas de solution dans l'équipe pédagogique	S'adresser à la personne prévue pour votre établissement du réseau de personnes ressources (voir la liste sur la page d'accueil de l'application AC-EPS)

## E- L'APSA programmée n'est PAS REPERTORIEE

1- Mon APSA programmée n'est pas répertoriée	La saisie générale doit être antérieure à la saisie individuelle
2- Mon APSA programmée n'est pas répertoriée	L'activité choisie doit être dans la programmation telle que choisie collectivement au moment de la saisie des données générales
3- Mon APSA programmée n'est pas répertoriée	L'APSA choisie n'est pas répertoriée dans le menu : écrire à l'inspection pédagogique régionale

**F- Le cas des CITEES SCOLAIRES et des CFA**

1- Le cas des CFA isolés	La saisie s'apparente à celle des Lycées Professionnels
2- Le cas CFA rattaché aux Lycées	A la première installation, il est possible de choisir deux modalités de saisie : soit Lycée - CFA confondus, soit Lycée - CFA séparés. Pour changer de modalité, il faut s'adresser au concepteur « <a href="mailto:phihas@wanadoo.fr">phihas@wanadoo.fr</a> »
3- Le cas des cités scolaires Collège - Lycée	A la première installation, il est possible de choisir deux modalités de saisie : soit Lycée - Collège confondus, soit Lycée - Collège séparés. Pour changer de modalité, s'adresser au concepteur « <a href="mailto:phihas@wanadoo.fr">phihas@ wanadoo.fr</a> »
4- Le cas des cités scolaires Lycée-LP	A la première installation, il est possible de choisir deux modalités de saisie : soit Lycée - LP confondus, soit Lycée - LP séparés. Pour changer de modalité, il faut s'adresser au concepteur « <a href="mailto:phihas@wanadoo.fr">phihas@ wanadoo.fr</a> »
5- Le cas des cités scolaires Collège - LP	A la première installation, il est possible de choisir deux modalités de saisie : soit Collège - LP confondus, soit Collège - LP séparés. Pour changer de modalité, il faut s'adresser au concepteur « <a href="mailto:phihas@wanadoo.fr">phihas@ wanadoo.fr</a> »

**G- MODIFIER les données**

Impossibilité de réactualiser en temps réel	Il suffit de renvoyer le dossier modifié. En cas de modification de données individuelles, seul l'enseignant concerné signe. Pour modifier ses données individuelles, il faut son code (signature).
Modification des données générales ou collectives	Les modifications peuvent se faire au fil des contraintes en cours. La modification doit être signée par le collectif dans le cas d'une modification des données générales.

**H- CODE oublié**

1- J'oublie mon code personnel	Chaque année, il est possible de choisir un nouveau code sans connaître l'ancien
2- J'oublie mon code personnel en cours d'année (après avoir interrompu ma saisie)	Je dois ressaisir les données me concernant. Sauf précaution préconisée au point 3...
3- Pour éviter les oublis de code	Une fenêtre d'avertissement va inciter à recopier son code. Suggestion : Le chef d'établissement, ou le secrétariat à défaut, dispose de l'ensemble des codes.

## I- Difficultés d'ENVOI

1- Difficultés liées au volume des documents envoyés	Proscrire les documents joints qui dépassent 10 Mo (attention aux documents scannés et aux photos non compressés)
2- Documents signalés comme incomplets au moment de la signature	Les documents seront signalés comme incomplets à la signature individuelle. Ils sont donc à modifier avant la signature finale préalable à l'envoi, car un document incomplet verrouille l'envoi.

## J- Saisir EN LIGNE

1- Impossibilité de saisie en ligne	Cette hypothèse a été étudiée et il n'a pas été possible d'y aboutir. A moyen terme, la perspective est d'intégrer AC-EPS à ENTA lorsque tous les établissements seront couverts.
-------------------------------------	--

## K- AC-EPS un OUTIL au service de l'équipe pédagogique

1- Utilisation pour l'équipe pédagogique	Possibilité d'utiliser le tableau de programmation comme outil pédagogique réactualisable (remplace le tableau d'organisation collective habituel).
--	---

## L- Contribution à l'amélioration de l'outil

Les solutions trouvées à certaines difficultés rencontrées, après information auprès de collègues de l'établissement ou des personnes ressources, peuvent contribuer à améliorer l'outil AC-EPS.

Vous trouverez, dans ce but, une page à consigner dans « **contributions** »

Il est important de préciser la page concernée, les paramètres de la difficulté rencontrée (« si je fais... alors il se passe... dans tel champs... ») ainsi que la solution ou la suggestion préconisée.

La prise en compte éventuelle de la solution préconisée se fera pour l'année scolaire suivante afin d'éviter les mises à jour, sauf nécessité absolue.